

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES TOURISTIQUES

RAPPORT D'ACTIVITES

1997-2011

- ❖ Introduction.
- ❖ Aménagement et fonctionnement d'une bibliothèque.
- ❖ Banque de données des chercheurs individuels.
- ❖ Banque de données des centres de recherches (Universités, Facultés, Instituts, Centres, Laboratoires).
- ❖ Edition de publications.
- ❖ Traitement et exploitation des banques de données.
- ❖ Résultats financiers.
- ❖ Conclusion.

INTRODUCTION.

Après 37 années d'investissements acharnés dans l'enseignement et la recherche touristiques et à l'aube d'une retraite bien méritée, ma passion scientifique aurait pu s'émousser. Au contraire, elle a été ravivée voire exacerbée par une retraite anticipée provoquée par la décision arbitraire et unilatérale du Président de l'Université d'Aix-Marseille III de supprimer le doctorat de spécialité, ce qui a provoqué l'effondrement et l'arrêt en octobre 2000 des activités traditionnelles du Centre des Hautes Etudes Touristiques (recherches, enseignement doctoral, publications, accueil de visiteurs étrangers - professeurs, étudiants -, développement de la bibliothèque etc.). Cette décision a été prise malgré les protestations énergiques d'une soixantaine d'universités des cinq continents, qui avaient pu apprécier au fil des ans la qualité des différentes prestations de l'institution.

Ce soutien moral mondial a donc justifié ma volonté de continuer l'œuvre commencée en 1959 par d'autres moyens, faisant notamment appel à l'utilisation des nouvelles technologies de communication. Cette volonté de poursuivre et de diversifier les prestations par leur divulgation planétaire a également été justifiée par la globalisation progressive de l'industrie touristique, entretenue et accélérée par l'émergence et la propagation d'innovations technologiques de plus en plus sophistiquées.

Face au développement prodigieux du tourisme national et international, avec sa cohorte d'effets positifs et négatifs, ces dix dernières années ont vu un accroissement mondial très sensible du nombre d'universités, de facultés, d'instituts, de centres, de laboratoires etc. ayant introduit un programme général ou spécifique sur le tourisme.

Corrélativement à cette croissance d'institutions académiques, les effectifs des enseignants et chercheurs individuels, par ailleurs de plus en plus spécialisés, ont suivi. La production de travaux scientifiques s'est donc enrichie à un rythme effréné, comme en témoignent la croissance démesurée du nombre de revues scientifiques et la prolifération des maisons d'édition - professionnelles ou universitaires - créant des collections spécialisées sur le tourisme.

Malheureusement le coût de ces sources d'informations rend leurs accès de plus en plus sélectif et aléatoire, et ce au détriment de la qualité de la recherche.

Pour accroître précisément la valeur ajoutée de cette recherche, j' ai pensé qu'il serait utile de créer

- **d'une part** un réseau mondial d'institutions académiques et de chercheurs individuels afin de provoquer ou de multiplier des échanges scientifiques plus soutenus entre établissements et personnes poursuivant des investigations dans des domaines similaires,
- et **d'autre part** de divulguer à l'intention de ces mêmes institutions universitaires et de ces mêmes chercheurs individuels l'analyse de contenu d'une littérature scientifique de plus en plus abondante.

Ce projet supposait donc :

- ❖ la **création** d'une banque mondiale de données sur les institutions universitaires,
- ❖ la **création** d'une banque mondiale de données sur les chercheurs individuels,
- ❖ la **création** d'une nouvelle bibliothèque (faisant suite à celle du CHET),
- ❖ la **création** de nouvelles collections de publications susceptibles d'accueillir des manuscrits originaux ,

nécessitant chacune une multitude de procédures techniques et matérielles imposées par l'installation d'une "**value chain**".

Ce projet a été mis au point et enrichi en collaboration avec Mr. J.M. Thurot, Directeur de l'ESCAET, et avec Mme G. Thurot, Directrice des Etudes de l'ESCAET (deux de mes anciens docteurs). Puis il a été concrétisé par la création en décembre 1996 du CIRET (Centre International de Recherches et d'Etudes Touristiques), **association sans but lucratif**, avec pour membres fondateurs :

- ✓ Mr. Le Professeur Docteur T. Selwyn de la London Metropolitan University, Royaume Uni
- ✓ Mr. Le Professeur Docteur H. Müller de l'Université de Berne, Suisse.
- ✓ Mr. Le Professeur Docteur L. Nyberg de la Mid Sweden University, Suède.
- ✓ Mr. Le Professeur Docteur J. Jafari, de l'Université du Wisconsin, Etats Unis.
- ✓ Mr. Le Professeur Docteur P. Williams de la Simon Fraser University, Canada.
- ✓ Mr. Le Professeur Docteur T. Omori de la Toyo University, Japon.

- ✓ Mr. Le Professeur Docteur T. Atherton de l'International Tourism Law Institute, Australie.
- ✓ Mr. Le Professeur Docteur D. Pearce de l'Université de Wellington, Nouvelle Zélande.
- ✓ Mr. R. Baretje, Docteur, Membre de l'International Academy for the Study of Tourism (Président du CIRET), France.

En 2002, 2003, 2004 et en 2008, de nouveaux membres ont accepté de siéger au sein du CIRET.

- Mr. Le Professeur Docteur E. Bardolet, Universitat de les Isles Balears, Espagne.
- Mr. Le Professeur Docteur J. Carlsen, Curtin University of Technology, Australie.
- Mr. Le Professeur Docteur K.S. (Kaye) Chon, The Hong Kong Polytechnic University, Hong Kong.
- Mr. Le Professeur Docteur G.M.S. Dann, University of Bedfordshire, Royaume Uni.
- Mr. Le Professeur Docteur E. Heath, University of Pretoria, Afrique du Sud.
- Mr. Le Professeur Docteur J.A. Mazanec, University of Vienna, Autriche.
- † Mr. Le Professeur Docteur C. Notarstefano, University of Lecce, Italie.
- Mme Le Professeur Docteur M. Rejowski, Universidade de Sao Paulo, Brésil.
- Mme Le Professeur Docteur R. Schlüter, University of Buenos Aires, Argentine.
- Mr. Le Professeur Docteur T.H.B. Sofield, University of Tasmania, Australie.
- Mr. Le Professeur Docteur M.S. Uysal, Virginia Polytechnic and State University, Etats Unis.
- Mr. Le Professeur Docteur P. Wilkinson, York University, Canada.
- Mr. Le Professeur Docteur B. Wu, Peking University, Chine.

Hébergé gratuitement dans les locaux de l'ESCAET, le CIRET a bénéficié au départ d'une aide inestimable sur le plan financier, technique et matériel (avance financière, aménagement des locaux, installation d'équipements informatiques appropriés - ordinateur, site Internet, e-mail) de la part de Mr. et Mme Thurot.

Dès décembre 1996, le CIRET était opérationnel et pouvait donc s'atteler à la tâche et commencer à finaliser ses objectifs.

15 ans et un mois après, les résultats suivants ont été atteints.

Cela dit, il faut souligner la **DIFFICULTE CROISSANTE** de ce travail. On pourrait penser que le CIRET continue à progresser en vertu du principe de la « vitesse acquise ».

Erreur : pour maintenir le rythme de développement de cette institution, il faut **ACCUMULER** des charges de travail **CROISSANTES**.

1. Aménagement et fonctionnement d'une bibliothèque .

Le 1er janvier 2012, il y avait déjà dans la bibliothèque **98.420 documents** (tous offerts par les maisons d'édition ou par les auteurs), soit **60.589 livres** et **37.831 articles de revues**.

Ce score est le résultat d'une multitude de tâches matérielles nécessitées par :

- la collecte des ouvrages et revues : envoi de plusieurs milliers de lettres ou d'emails,
- l'analyse de contenu de 98.420 documents concrétisée par l'élaboration du brouillon de 98.420 fiches analytiques standard, à raison de 5 à 20 minutes par document,
- la saisie et la correction de l'analyse de contenu de 98.420 documents, à raison de 1000 caractères par document (se reporter au site web pour voir un exemple d'analyse d'un livre ou d'un article),
- l'envoi des justificatifs aux éditeurs/auteurs, soit l'expédition de plusieurs milliers de lettres ou d'emails,
- la numérotation des documents,
- le classement des ouvrages et revues dans la bibliothèque,
- le fonctionnement proprement dit de la bibliothèque :
 - ✓ accueil des visiteurs (professeurs, chercheurs, étudiants) français et étrangers,
 - ✓ assistance informatique à la recherche sélective de la littérature,
 - ✓ sortie des livres et revues,
 - ✓ remise en place des documents.

2. Banque de données des chercheurs individuels.

Le 1er janvier 2012, **4.972 chercheurs – dans 119 pays-** étaient recensés (se reporter au site web pour voir un modèle de fiche individuelle de présentation et la liste des noms et prénoms des chercheurs répertoriés et classés par pays). Pour parvenir à ces résultats, il a fallu :

- envoyer par la poste et (ou) par email un questionnaire aux intéressés dont les coordonnées sont repérées dans les livres et revues qui arrivent régulièrement au CIRET ou grâce à l'internet (soit des milliers de lettres ou emails, compte tenu des relances),
- introduire dans le site web un questionnaire, permettant aux visiteurs non encore recensés de se manifester directement,
- saisir et corriger les informations recueillies (soit environ 2500 caractères par chercheur) et harmoniser les thèmes d'intérêt à partir du thesaurus anglais/français - français/anglais, figurant par ailleurs dans le site web,
- accuser réception des informations et remercier individuellement les chercheurs par email,
- retourner par la poste ou par email aux intéressés pour correction les questionnaires saisis, lorsque les originaux étaient écrits à la main (recherche du zéro faute),
- classer en archives les originaux,
- procéder à l'actualisation permanente des informations déjà recueillies (changement d'adresse, de statut, de téléphone, de fax, d'email etc.)

3. Banque de données des centres de recherches (Universités, Facultés, Instituts, Centres, Laboratoires) .

807 institutions académiques - dans 110 pays - figurent déjà dans la banque de données au 1er janvier 2012. (Pour voir un modèle de présentation d'un établissement, il suffit de visiter le site web. Y figure également la liste des établissements classés par pays) . Ce résultat a nécessité :

- l'envoi par la poste ou par email d'un questionnaire à chaque institution déjà connue du CIRET ou découverte à l'occasion du dépouillement systématique de la littérature internationale recueillie à Aix-en-Provence ou repérée sur internet (soit environ plusieurs milliers de lettres ou d'emails, compte tenu des relances),
- l'insertion dans le site web d'un questionnaire permettant aux institutions encore absentes de cet inventaire d'envoyer leurs coordonnées,
- la saisie et la correction des questionnaires retournés (soit environ 3000 caractères par établissement),
- l'expédition par email de l'accusé de réception des informations à chaque institution,
- l'envoi par poste (ou email) d'un exemplaire des questionnaires saisis pour correction à chaque institution ayant livré des informations manuscrites,
- le classement des originaux en archives,
- la mise à jour permanente des données recensées (changement de titre, de direction, d'adresse, de téléphone, de fax, d'email, etc.).

*** Pour compléter les informations sur la recherche touristique, le CIRET a inauguré en 1999 une banque de données des **éditeurs spécialisés en tourisme** (306 le 1^{er} janvier 2012).

CONCLUSION.

Ainsi il est possible à tout chercheur et à tout centre universitaire de recherches de savoir :

- qui fait quoi dans le domaine que l'on veut investir,
- la totalité de la production de tel chercheur ou de tel centre de recherches.

La recherche touristique est devenue ce « global village » dont parlait McLuhan.

4. Edition de publications

Le CIRET a lancé une collection de publications intitulée «**Etudes et Rapports/ Studies and Reports**». Cette collection (la liste complète figure dans le site web) comprend le 1^o Janvier 2012.

* d'une part une **centaine** d'anciens titres dont les auteurs ont donné l'autorisation expresse au CIRET de rééditer les manuscrits autrefois édités par le CHET

* et d'autre part **246** nouvelles publications réparties en trois catégories :

- a) bibliographie touristique générale _____ 211 volumes
- b) bibliographie touristique spécialisée _____ 14 volumes
- c) Studies and Reports _____ 21 volumes

A. Bibliographie touristique générale

- ❖ La conception de ces ouvrages, analysant le contenu des livres et revues rassemblés dans la bibliothèque du CIRET, a nécessité les opérations suivantes :
- ❖ l'édition informatique sélective, à partir de la banque de données, de listings classant alphabétiquement par mots clés et par pays les références traditionnelles d'ouvrages et de revues (soit l'équivalent pour chaque volume de 1500 références représentant l'analyse de contenu d'environ 250 livres et articles),
- ❖ le classement alphabétique par nom d'auteur(s) pour chaque thème et pour chaque pays des références éditées,
- ❖ la saisie des données jusqu'au 16 avril 2005, date de son décès, par Mme A. Baretje-Keller, soit l'équivalent de 47.525 pages pour les 211 volumes déjà publiés
- ❖ la correction minutieuse de toutes les saisies,

- ❖ le tirage définitif des épreuves,
- ❖ l'édition des ouvrages,
- ❖ l'expédition des publications.
- ❖ [Cette Collection n'est plus publiée. Elle est remplacée par la fourniture par e-mail de références bibliographiques par thème et \(ou\) par pays.](#)

B. Bibliographie touristique spécialisée

Il faut anticiper ou suivre la "mode" dans la recherche touristique. C'est ainsi que notamment l'écotourisme, le tourisme durable, le tourisme urbain etc. sont à l'ordre du jour des préoccupations de nombreux établissements académiques ou chercheurs individuels. C'est à leur intention que le CIRET a sorti à ce jour 14 volumes, sur 14 sujets différents, exigeant :

- ❖ l'édition informatique sélective, à partir de la banque de données de la bibliothèque, de listings livrant les références traditionnelles de livres ou d'articles sur chaque thème retenu,
- ❖ le classement manuel par ordre alphabétique des références sélectionnées,
- ❖ la saisie des données jusqu'au 16 avril 2005, date de son décès par Mme A. Baretje-Keller, soit l'équivalent de 2000 pages pour les 14 volumes,
- ❖ la correction méticuleuse des saisies,
- ❖ le tirage définitif des épreuves,
- ❖ l'édition des ouvrages,
- ❖ l'expédition des publications.
- ❖ [Cette Collection n'est plus publiée. Elle est remplacée par la fourniture par e-mail de références bibliographiques par thème et \(ou\) par pays.](#)

C. Etudes et Rapports / Studies and Reports

Cette série qui comprend à ce jour 21 nouveaux titres est appelée à un développement certain, par sa large ouverture aux chercheurs extérieurs. Une invitation à soumettre des manuscrits originaux est d'ailleurs adressée à ces derniers - qu'ils

figurent déjà dans la banque de données ou qu'ils n'y figurent pas encore - par l'intermédiaire du site web.

5. Traitement et exploitation des banques de données.

La finalité du CIRET, en réponse à la globalisation progressive de l'industrie touristique, est :

* de constituer un réseau mondial d'établissements académiques et de chercheurs individuels spécialisés dans le tourisme,

* de faciliter leurs contacts et leurs échanges,

* et de leur permettre un accès rapide et sélectif à une littérature scientifique de plus en plus abondante.

Grâce :

- ✓ à la banque de données évolutive sur les universités,
- ✓ à la banque de données évolutive sur les chercheurs individuels,
- ✓ à la banque de données évolutive sur la bibliothèque du CIRET (**98.420 documents** analysés auxquels s'ajoute la mémoire informatique du contenu des **64.764 documents** localisés dans la bibliothèque du CHET, mais dont on a perdu la trace. Espérons que ce n'est pas à titre définitif),

le CIRET a été en mesure d'assurer, quelques mois après sa création et à la plus grande satisfaction des destinataires :

- le service question/réponse portant sur une sélection d'universités classées par pays ou par thème (s) de recherche,
- le service question /réponse portant sur une sélection de chercheurs individuels classés par pays ou par thème (s) de recherche,
- le service question/réponse portant sur une sélection de références bibliographiques concernant tel ou tel thème et (ou) tel ou tel pays,

nécessitant des recherches, complétées par l'expédition par email des informations sélectionnées.

Durant la période du 1^{er} Janvier 2010 au 31 Décembre 2011, le CIRET a distribué gratuitement l'analyse de contenu de 9.640.821 documents sur le tourisme, les loisirs et l'industrie hôtelière.

6. Résultats financiers.

Tout le travail matériel, technique, scientifique décrit plus haut a été effectué bénévolement par une seule et même personne (aidée il est vrai pour la saisie des textes des bibliographies -jusqu'au 16 avril 2005- par Mme A. Baretje-Keller et pour la création, la maintenance et l'actualisation des programmes informatiques par Mme S. Molinas, Responsable Informatique à l'ESCAET).

Sa réalisation a exigé en outre :

- un volumineux travail de secrétariat lié à la collecte de la documentation, à l'envoi des justificatifs d'analyses de contenu aux éditeurs/auteurs, aux expéditions des publications, à l'envoi de questionnaires aux universités et aux chercheurs individuels, au service question/réponse, etc,
- la tenue rigoureuse d'une comptabilité,
- et l'établissement des comptes d'exploitation générale. Budget pour l'année fiscale 1^o Janvier – 31 Décembre 2011 = **4.845 Euros**).

Conclusion.

Le CIRET peut finalement présenter, après 15 ans et 1 mois de fonctionnement, de solides références assorties de témoignages, des réalisations de qualité affichées sur le site web, des scores éloquentes en perpétuelle croissance, le tout réalisé avec un budget très modeste par rapport aux résultats obtenus.

René BARETJE-KELLER

Président.

Emeritus Member of the International Academy for the Study of Tourism.